

Réf: Dossier 486026

Avis de constitution

SOCIETE « RESTAURANT OVERFLOW »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE GRAND MOULIN, Lot 1,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2026, et enregistrés le 16/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESTAURANT OVERFLOW »

Objet : RESTAURATION ; MODE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE GRAND MOULIN, Lot 1,
Ilot 0

Dirigeant(s) Mme N'GUESSAN LOUKOU MICHELINE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02615 du 24/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13813/GTCA/RC/2026 du 24/02/2026

